

Le Nom Propre a-t-il un rôle dans les domaines de : la linguistique, la didactique et la littérature ?

Does the proper name have a role in the fields of: linguistic, didactic and literature?

*Tifour HABIBI**
Centre universitaire Aflou /Algérie
E-mail : t.habibi@cu-aflou.edu.dz

Yahia Abdeldjebar ATMANE
Université Djilali Liabès Sidi Bel-abbès
E-mail : atmane_03@yahoo.fr

Date de réception **04/08/2024**

Date d'acceptation **06/12/2024**

Résumé :

Cet article s'inscrit dans le cadre de l'étude du concept " Nom Propre ". En nous basant sur les travaux de plusieurs linguistes comme Prieur. G, Leroy. S, J.L. Vaxelaire, J. Molino, Wilmet. M et d'autres, nous pensons que le Nom Propre a connu une évolution constante, de la discipline traditionnelle « Onomastique » vers d'autres disciplines qui s'occupent essentiellement de son rôle dans les différents domaines de la recherche scientifique. Dans cette perspective, nous nous penchons sur l'utilisation omniprésente du Nom Propre dans les trois domaines de recherche : linguistique, didactique et littéraire. L'objectif de cette investigation est de montrer le rôle du nom propre et son effet qu'il exerce sur la langue dans ces domaines. Sur ce, nous pouvons dire que le Nom Propre s'impose, instantanément, dans nos discours quotidiens, dans nos écoles et même dans notre imagination, en écrivant ou en racontant des histoires.

Mots clés : Onomastique - Nom Propre – Signe linguistique – Discours - Rôle et impact

Abstract:

Our article is part of the study of the concept " Proper Name ". Based on the work of several linguists like: Prieur. G, Leroy. S, J.L. Vaxelaire, J. Molino, Wilmet. M and others , we believe that Proper Name has undergone an enormous evolution, from the traditional discipline " Onomastics " towards other disciplines. Who mainly deal with its role in the different areas of scientific research. In this perspective, we will discuss the omnipresent use of the Proper Name in the three areas of research : linguistic, didactic and literary. We will also show its role and its impact on the language convening i these areas. On this, we can say that the Proper Name imposes it self, instantly, in our daily speeches, in our schools and even in our imagination, when writing or telling stories.

Keywords : Onomastics - Proper Name – Linguistic sing – Speech - Role and impact

* *Tifour HABIBI*

1. Introduction:

Le concept *Nom Propre* est et reste toujours l'objet d'étude de plusieurs linguistes, didacticiens et littéraires. Ces derniers ont organisé et réalisé une panoplie de travaux théoriques et pratiques visant le rôle et l'impact de ce concept dans les différents champs d'investigation afin de montrer qu'il est un déictique d'identité et d'altérité ou non.

Multiples définitions sont données au "*Nom Propre*", mais jusqu'à maintenant, nous ne trouvons pas une définition efficiente et adéquate au vrai sens de cette notion. Certes, la porosité entre le nom propre et le nom commun existe, comme tout le monde le sait, mais nous remarquons que toutes les définitions : linguistiques, didactiques et littéraires s'opposent entre elles.

Dans ce travail, nous favorisons les définitions linguistiques car nous les estimons plus analytiques que celles de la didactique et de la littérature. Nous nous limitons à deux définitions de deux linguistes très connus, qui sont comme suit :

Selon Gary Prieur, le structuraliste F. De Saussure pense que le *nom propre* est inanalysable car il est facile à le comprendre. Il partage le même point de vue avec le fondateur de la linguistique structurale. Il confirme que, sur le plan sémantique, le nom propre dévie entièrement à la théorie saussurienne (Signe : signifié/signifiant). D'une part, le signifié de tout nom propre ne correspond plus à l'aspect conceptuel d'un signe donné dans une langue et d'autre part, le signifiant ne renvoie ni à l'aspect matériel du signe, ni à sa valeur dans un système de signes. Pour lui, le nom propre ne mérite pas une analyse approfondie comme le nom commun ; dès que le locuteur le prononce, il est directement et facilement compris par le locataire. (1994 : 3)

Selon Sarah Leroy le *nom propre* est analysable car il se caractérise par l'écriture en majuscule de sa lettre initiale, par la non-prise de la marque du pluriel et par l'absence du déterminant. Elle s'oppose complètement à la définition ci-dessus en confirmant que les caractéristiques citées qualifient le nom propre à être analysé. D'après elle, il suffit juste de consulter la grammaire de la langue française pour comprendre que le nom propre ne ressemble jamais au nom commun. Ses particularités d'avoir une majuscule à son initial, de ne prendre pas la marque du pluriel et de s'employer sans déterminant, lui permettent d'être totalement différent des autres noms. (2004 :7)

Ces deux définitions nous éclairent nettement l'opposition définitoire de notre objet d'étude (le nom propre) et le nom commun. Elles montrent que le nom propre désigne un référent unique dans le discours, tandis que le sens du nom commun peut renvoyer aux plusieurs référents. Aussi, elles nous incitent à ouvrir d'autres pistes de recherche pour qualifier le nom propre à être un embrayeur d'identité et/ou d'altérité.

Pour l'identité, le nom propre attribue une désignation unique à une personne ou un objet ; pour l'altérité, il fait la différence de cette personne ou cet objet en mettant en évidence ses caractéristiques distinctives.

Le nom propre se manifeste aussi dans les trois disciplines sus-citées.

En linguistique, il est considéré comme un nom qui désigne un nom spécifique : nom d'une personne, d'un lieu, d'une organisation qui porte une majuscule initiale quelle que soit sa place dans l'énoncé.

En didactique, il peut être le nom d'un théoricien très connu dans le domaine de l'enseignement, le nom d'une méthode didactique spécifique (A.P.O / A.P.C), d'une stratégie pédagogique, ou le nom d'une institution éducative célèbre.

En littérature, c'est un nom qui désigne contextuellement et spécifiquement une personnalité, un lieu ou une entité particulière. Par exemple : Victor Hugo, Nedjma, Rome...

Cette diversité d'appartenance, nous amène à poser la problématique suivante : quel(s) rôle(s) joue-t-il, le Nom Propre dans l'identification de ses utilisateurs ?

Suite à ce questionnement, nos hypothèses sont :

- Le nom propre pourrait jouer un rôle essentiel dans la communication en permettant de se référer de manière précise à des entités spécifiques ;
- Il pourrait être un marqueur d'identité et d'altérité.

Notre plan de travail se constitue d'un cadrage théorique, d'un cadrage méthodologique et d'une conclusion, dans le but, de répondre à la problématique et de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses.

2. Cadrage théorique

En amont, nous entamons la discipline traditionnelle "l'onomastique" qui s'est chargée d'étudier le nom propre pour une période très large. Elle contient des noms de personnes, de lieux, de marques, de produits, d'organisation, etc. Nous citons, à titre indicatif, quelques exemples :

- Noms de personnes : J.P.Sartre / Kateb Yacine / André Martinet ...
- Noms de lieux : Caire / Washington / Alger...
- Noms de marques : Pepsi / Renault / Adidas...
- Noms de produits : Gillette / Smartphone / Pizza...
- Noms d'organisations : OPEC / UNISCO / UNISEF ...

L'onomastique comprend deux grands domaines de recherche : la toponymie (les noms de lieux) et les anthroponymes (les noms de personnes).

Le premier domaine s'intéresse aux toponymes et il se compose d'autres sous-branches de la toponymie, comme : la microtoponymie (Noms des lieux-dits), l'hydronymie (Noms de sources d'eau), l'oronymie (Noms de montagnes) et l'odonymie (Noms de rues).

Le second domaine s'occupe essentiellement des noms propres de personnes y compris les prénoms et les surnoms. Cette discipline a un objectif bien déterminé, déploré par Jean-Louis Vaxelaire qui pense que derrière les noms propres se cachent des noms communs. Il rajoute qu'il est fatal à tous les onomasticiens, en analysant les noms propres, de découvrir les noms communs cachés. (2005:602)

En aval, nous mettons l'accent sur les nouvelles disciplines et les nouvelles perspectives dont le nom propre doit être transféré du contexte onomastique vers le contexte scientifique analytique.

En premier lieu, nous abordons le nom propre dans son contexte linguistique qui se focalise sur sa définition et sa spécificité au sein du système de la langue.

Plusieurs linguistes pensent que la linguistique est récemment intéressée à l'étude des anthroponymes en particulier et au nom propre en général. À leur tête, nous citons la linguiste Cécile Leguy qui a coulé beaucoup d'encre sur ce sujet, notamment dans son ouvrage « *Noms propres, nomination et linguistique* », dont elle a partagé la même idée avec ses collègues linguistes concernant l'impact et le rôle du nom propre dans la linguistique en se focalisant plus sur la linguistique énonciative. Pour elle, la linguistique énonciative demeure la seule discipline qui s'occupe parfaitement de l'étude du nom propre car elle traite avec justesse le fonctionnement en discours du nom propre. (2012 : 51)

Elle ajoute, une bonne étude du nom propre mène les anthropologues et les ethnolinguistes à prendre un acte de réflexion mené sur ce phénomène linguistique pour comprendre mieux le nom de personne et à voir ses limites afin de montrer en quoi une approche anthropologique puisse réorienter et réorganiser une recherche linguistique.

Dans le même contexte, Jean Molino, dans son article « le nom propre dans la langue », nous montre distinctivement la place du nom propre dans le langage et dans la linguistique. Pour lui, c'est une étrange place car dans le langage, le nom propre se trouve partout et son importance apparaît aussi partout ; tandis que dans la linguistique, il est un parent pauvre. Nous illustrons son point de vue par sa pensée où il a négligé l'impact de la linguistique moderne, malgré ses énormes révolutions, sur le nom propre. Il en résulte que ces révolutions linguistiques n'avaient jamais des tentatives d'appliquer une analyse structurale ou générative sur les noms propres. (1982:05)

En deuxième lieu, nous entamons le nom propre dans son contexte didactique. Même en didactique, la question de la définition et de la délimitation de la classe des noms propres semble toujours non résolue jusqu'à nos jours. Malgré les travaux réalisés récemment par les didacticiens comme : Gary-Prieur 1991, Jonasson 1994, Schnedecker 1997, Vaxelaire 2001, Leroy 2004, Manzano 2006, Cormier 2011, Laurent 2016, Laurent et Reggiani 2017, l'image du nom propre demeure toujours ambiguë. Personne n'arrive à définir le nom propre qui renvoie à un théoricien ou à une méthode d'enseignement car tous les chercheurs didacticiens pensent qu'il est dépourvu du signifié et qu'il se limite qu'au sens du signifiant.

Dans cette perspective, nous mettons l'accent sur les éléments formels qui permettent de repérer les noms propres, notamment à l'écrit. Nous commençons par l'emploi de la majuscule à l'initial d'un mot. Selon Abeillé et Godard (2021), la majuscule est un critère qui est instable ; ce qui contribue une démarcation floue entre le nom propre et le nom commun. Ils ajoutent que la marque de la majuscule se manifeste parfois au début de tous les éléments de l'énoncé (l'**O**rganisation **M**ondiale du **C**ommerce), parfois d'un seul élément (l'**A**tlas saharien). Pour eux, la majuscule ne suffit pas à reconnaître un nom propre puisqu'elle peut

marquer autre chose en considérant que les noms d'habitants (un Algérien) et les noms de fonction (le Président du Gouvernement) comme des noms communs.

Le deuxième critère, celui de l'absence du pluriel, dans les noms propres en français, est évident dans plusieurs cas comme les *Boney M* (groupe de chanteurs), mais dans d'autres cas ce critère est présent, par exemple dans l'onymie suivante: les Alpes / les Aurès ...

Il est à noter que certains noms propres porteurs du pluriel ne s'emploient pas au singulier, ce qui met en doute le statut effectif du pluriel dû au nombre. (Leroy, 2004 :17)

En nous référant, une autre fois, à Leroy. S, nous pouvons dire que le troisième critère de l'absence du déterminant avec les noms propres peut être présent comme un déterminant défini, indéfini et même comme un déictique pour le même nom. Nous prenons l'exemple du nom propre Sartre : **Sartre** a refusé le prix Nobel de paix en 1964 ; un **Sartre** que j'ai lu plusieurs fois est *La Nausée* ; as-tu déjà lu ce **Sartre** ? Nous remarquons que les deux derniers énoncés renvoient aux ouvrages de Sartre par antonomase du nom propre et selon un procédé de métonymie.

Nous ajoutons que certains noms propres (les microtoponymes) ont des déterminants obligatoires ou ce qui est connu par « le déterminant intégré », comme **le** Mali, **l'**Algérie, **la** Suède, etc.

En troisième lieu, ce phénomène linguistique cherche toujours son identification dans le contexte littéraire. Son étude littéraire est pauvre malgré le rôle important du personnage littéraire dans, quasiment, toutes les œuvres littéraires. Il est un élément textuel significatif qui peut donner le sens du texte ou raconter l'histoire. Sur ce, Marc Wilmet distingue l'importance et la valeur données au nom propre d'une personne cultivée par rapport à une personne ordinaire qui se limite dans ses études aux prénoms et aux sobriquets. C'est vrai, nous remarquons, dans la vision de ce linguiste, la grande différence entre un homme de rue et un écrivain dans leur jugement des noms propres. Le premier ne possède guère la domination ou la manipulation du nom propre sauf quand il s'agit d'un prénom ou d'un sobriquet qui désigne une personne ; le second a le pouvoir total de dominer le nom propre littérairement dans ses écrits. Il peut même lui s'attribuer la possibilité de nommer, plus des personnages réels, des personnages fictifs. (1995:11)

Pour la seconde voie, Marc Wilmet expose une large liste d'écrivains qui ont abandonné leurs patronymes en les remplaçant par des pseudonymes. Nous proposons, à titre d'exemple, la pseudonymie de l'écrivain *Albert Ayguesparse* dont il explique son choix. Il dit qu'il était séduit par la graphie et le sens apparent : « eaux éparses » du nom d'un joaillier de Bruxelles. (1995 :12)

Nous avons aussi le pseudonyme célèbre « Yasmina khadra » de l'écrivain francophone algérien Mohammed Moulessehoul. L'écrivain a choisi ce pseudonyme qui se compose des deux premiers prénoms de sa femme, dans les années 1990 pour des raisons de censure militaire.

3. Cadre méthodologique

En nous appuyant sur la problématique et les hypothèses suscitées, nous essayons de présenter et d'expliquer quelques exemples de noms propres utilisés dans les trois domaines : linguistique, didactique et littéraire.

Pour les linguistes, le nom propre, notamment, le nom de personne n'est pas seulement un indice pour désigner ou nommer une personne, mais c'est tout un champ de références personnelles et sociales.

Partant de la simple définition linguistique du nom propre où il doit porter une majuscule initiale, il n'a pas du pluriel et il n'a pas besoin d'un déterminant, nous pouvons dire que ce sont les directions possibles d'analyser un nom propre.

Il est à rappeler que notre travail s'appuie sur l'étude du nom propre dans la langue française. Nous commençons par la graphie (majuscule) qui est une marque spécifique et définitoire du nom propre ; ce qui est signalé par Grevisse dans son roman « le Bon Usage », « Les noms propres prennent toujours la majuscule ». Nous citons les exemples suivants :

- Les anthroponymes : Ahmed, Jean, Lila, etc ;
- la microtoponymie : Egypte, Damas, Madrid, Mostaganem, Tiaret, etc ;
- L'hydronymie : Ain El Fawara, Nile, Euphrate, etc ;
- L'oronymie : Alpes, Djurdjura, Hoggar, Himalaya, etc ;
- L'odonymie : El-Amir Abdelkader, Frantz fanon, Didouche Moura, etc.

De la graphie, nous passons à la phonie en essayant de répondre à la question suivante : est-ce que le nom propre a un système phonétique ou non ? Malheureusement, il n'y a pas un système ou sous-système qui traite le nom propre phonétiquement et/ou phonologiquement, mais tout dépend de la phonétique de la langue cible dont appartient ce nom propre. Cela n'empêche pas de remarquer que le nom propre évolue parallèlement à l'évolution d'une langue donnée, par exemple dans le champ lexical du marketing, beaucoup de noms propres ont changé de graphie et de phonie sous l'influence de la nouvelle terminologie de différentes marques du marché.

En nous référant au concept « Marketing », nous nous trouvons dans les noms de marques déposées, connus par les ND. Ces derniers comprennent des patronymes (Renault, Phillips), des toponymes (Suisse, Londres), des onomatopées (Kit-Kat, Tweeks), des sigles (BMW, 207, KR7), etc.

Nous discutons, dans ce passage, les propriétés référentielles et sémantiques des noms de marques déposées. Concernant les propriétés référentielles, nous pouvons dire qu'il y a une mixité des noms de sociétés et des noms de produits. D'une part, ces deux types des noms de marques déposées sont identiques quand le nom de la société est le même nom du produit, comme : Mercedes, Pepsi, Fiat, etc ; d'autre part, le nom de la société désigne le produit dénommé par un lexème, comme : Renault (une R21, une Mégane, etc).

Nous remarquons que le nom propre de société a un référent unique qui est la société (La CNEP, la BNA, la SAA...). En ajoutant un déterminant défini ou indéfini au nom propre de société ; ce dernier peut indiquer une occurrence sur deux modes :

- le mode méronymique (La **SNTV** se trouve en dehors de la ville) / (La gare routière se trouve en dehors de la ville) ;
- le mode hyponymique (j'ai bu une **Fanta**) / (J'ai bu une limonade de marque Fanta).

Pour les propriétés sémantiques du nom de marques déposées, nous pensons que leur rôle se focalise sur la charge sémantique du nom et son logotype. Le ND, puisqu'il transmet un message concernant la nature et la qualité de l'objet ; il doit être riche sur le plan symbolique afin de fonder sa signification non pas sur la description de propriétés distinctives, mais sur la suggestion. (Petit. G, 2006 :695)

Nous pouvons proposer, à titre d'exemple, l'utilité des propriétés sémantiques dans deux cas :

- Dans le cas où le ND est une création ou un emprunt, il hérite des propriétés sémantiques de ses constituants ou bien du lexème dont il est issu, comme *Coca-Cola* (extrait de Coca et de Cola) ;
- Dans le cas où il n'est pas une création motivée ; les ND n'ont pas de signification et la charge sémantique est constituée uniquement de la communication publicitaire dans l'imaginaire du consommateur. Nous citons l'exemple de *Hachette* (édition, dictionnaire, référence) ; de *Ifri* (eau minérale, nourrisson).

Nous prenons une autre direction d'analyse du nom propre dans la langue française, celle de la morpho-syntaxe. Nous pouvons dire qu'il n'existe pas une morphologie qui caractérise les noms propres dans cette langue ; sauf que s'il s'agit d'un nom propre emprunt d'origine anglaise, comme *Edward* qui se transforme de sa forme pleine à la forme hypocoristique usitée *Eddie*.

Il est évident de dire que la morphologie du nom propre n'accepte pas le pluriel en le français, mais le patronyme peut l'accepter ; par exemple, le nom propre «Maamri » peut devenir « Les Maamri », qui renvoie à la famille de « Maamri ».

La syntaxe du nom propre nous pousse à mettre l'accent sur l'absence du déterminant qui précède le nom propre en français. Chomsky (1965) définit « *la catégorie des noms propres comme celle des noms sans déterminants* ». Dans la grammaire normative, nous disons « Mustapha est parti », pas « **le** Mustapha est parti », mais dans le français, nous vivons toujours l'exception. Nous parlons ici des expansions non restrictives (adjectif, groupe nominal, groupe prépositionnel...), par exemple : Mustapha, faignant, me fatigue / Khaled craint la guerre. Quand il s'agit des expansions restrictives, le nom propre doit être accompagné d'un déterminant, comme : **ce** Mustapha faignant me fatigue / **le** Khaled qui craint la guerre est mort. Nous élargissons la liste pour obtenir : **le vieux** Alger, **ce vieux** Marseille...afin de constater que le nom propre s'intègre difficilement dans le cadre syntaxique normal de la langue française.

Concernant les deux autres domaines du nom propre, ceux de la didactique et de la littérature, nous remarquons que la même procédure effectuée dans la linguistique s'effectue dans ces deux domaines. Si nous prenons, à titre d'exemple, les noms propres des théoriciens

Saussure et Martinet ou ceux des méthodes pédagogiques, comme SGAV et APC, nous obtenons les mêmes résultats, au niveau de la graphie, de la phonie et de la morphosyntaxe.

En effet, l'exemple du patronyme "Sartre" donné dans le cadrage théorique ci-dessus explique parfaitement la graphie (Sartre) et la morphosyntaxe (**Un** Sartre que j'ai lu).

Toujours dans le contexte didactique du changement de la graphie et de phonie, nous envisageons dans l'application de la méthode "Approches Par Compétences " en classe du FLE, la transformation de la graphie et de la phonie exercée sur quelques noms comme *Séance* devient *Activité* / *Leçon* devient *Unité*...

Pour le domaine littéraire, nous partons de la citation de David Lodge qui affirme que le choix d'un nom propre dans un roman littéraire, en nommant les personnages, varie entre l'allégorie pour les écrivains satiriques ou comiques et la connotation appropriée pour les romanciers réalistes. (1966 :57)

Nous comprenons que chaque personnage littéraire choisi par l'écrivain du roman est significatif dans son contexte, sans donner importance au genre du romancier, il est réaliste ou non. Ici, nous faisons rappel à quelques œuvres littéraires pour montrer la signification des noms propres y utilisés. Nous citons le roman « Nedjma » de Kateb Yacine, dont les personnages principaux sont « Nedjma et Lakhdar » ; le roman « L'étranger » d'Albert Camus dont le personnage principal est « Meursault » et à un degré moindre, le personnage abstrait « l'arabe ». Ces personnages littéraires ont une haute charge significative dans les deux romans et ils peuvent être considérés comme des histoires en eux-mêmes.

4. Conclusion

En guise de conclusion, nous pouvons dire que notre analyse faite sur le nom propre a montré que ce dernier joue un rôle crucial dans les trois domaines : linguistique, didactique et littéraire malgré la marginalité qu'a connu et qu'il connaît aujourd'hui par les différentes descriptions linguistiques de recherche. Nous confirmons qu'il est omniprésent dans toutes les disciplines, notamment, celles qui s'intéressent à l'étude de la langue.

Nous avons constaté que le nom propre est significatif dans la graphie, la phonie, la morphologie, la syntaxe et la sémantique, et que le nom de marque déposée (ND) est considéré comme une unité atypique dans le paysage lexical. Nous ajoutons que le nom propre est un déictique d'identité et d'altérité, par excellence, dans toutes les langues et toutes les cultures.

Enfin, nous concluons que nous avons répondu à la problématique posée et que les hypothèses sont confirmées.

5. Liste de références:

Ouvrages

- ABEILLE Anne & DANIELE Godard, (2021), *La Grande grammaire du français*, Paris.
- CHOMSKY N, (1965), *Aspects of the theory of syntax*, M.I.T, Press.

- GARY-PRIEUR M.-N,(1994),*Grammaire du nom propre*, Paris:Presses Universitaires de France.
- LEGUY Cécile,(2012),*Perspectives interdisciplinaires sur une dichotomie classique*, Paris.
- LEROY S, (2004), *Le nom propre en français*, Paris/Gap: Ophrys.
- LODGE David, (1966), *Language of Fiction*, Birmingham University.
- MOLINO J, (1982), *Le Nom Propre*, Langages 66.
- WILMET Marc,(1995),*Le nom propre en linguistique et en littérature*, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique.

Thèses

- CORMIER A,(2011),*Rôle de l'énonciation dans l'analyse linguistique du nom propre*, Thèse de doctorat, Université Paris 10.
- VAXELAIRE J-L, (2005), *Pour une lexicologie du nom propre*, Thèse de doctorat.

Revue

- GIRARD Petit,(2006),*Le nom de marque déposée : nom propre, nom commun et terme*, Meta, érudit, Volume 51, n° 4.
- REGGIANI C,(2017),*Poétique du nom propre*, Revue des Sciences humaines n°327.